



Fraiges de Gaza et fleurs de Gaza... Faut-il les boycotter ?

Voici ce que le bureau National communiquait le 11 décembre dernier :

Une campagne médiatique orchestrée depuis peu nous informe de l'arrivée sur le marché français de fraises et de fleurs de Gaza, par le biais de la société Agrexco .

Agrexco est la société israélienne, pour moitié à capitaux d'Etat, spécialisée dans la commercialisation et l'exportation de produits agricoles, dont une part importante est exportée en Europe, en particulier sous la marque Carmel. Agrexco exporte 70% de la production des colonies israéliennes implantées en territoire palestinien en violation totale de la 4ème Convention de Genève. C'est une société rapace, totalement spoliatrice des Palestiniens.

Une nouvelle fois, nous dénonçons avec force le caractère illicite de ces exportations qui ne sont rien d'autres que des vols. Nous avons donc appelé en toute légitimité à boycotter les produits des colonies qu'elle exporte. Nous participons aussi à la mobilisation contre l'implantation d'Agrexco dans le port de Sète ou dans tout autre port européen.

Aujourd'hui, les producteurs de fraises Gazaouis qui veulent exporter leur production pour vivre, n'ont d'autre choix, du fait du blocus imposé par Israël, que de passer par Agrexco, qui exporte les produits agricoles palestiniens sous la marque Coral.

L'Ambassade d'Israël, qui cherche désespérément à se débarrasser de l'image repoussante qui lui colle à la peau depuis l'attaque et le blocus contre la population de Gaza, a l'outrecuidance de présenter cette situation comme une preuve de la bonne volonté d'Israël. Elle parle sans honte de « ponts que nous construisons pour la paix » ! Alors que, d'un côté, il fait subir un effroyable blocus à un million et demi de Gazaouis reclus dans cette bande de terre où quasiment rien ne rentre ni ne sort, Israël a le cynisme d'ouvrir, quand il le souhaite, la frontière de Gaza vers Israël. En l'occurrence, pour le profit d'Agrexco qui achète à bas prix le travail des paysans gazaouis. C'est une honte totale, un scandale.

Ce n'est donc pas le boycott des productions agricoles palestiniennes de Gaza pour lequel nous appelons à nous mobiliser. C'est contre le blocus, que rien ne justifie et qui est condamné par toutes les instances internationales, qu'il faut lutter ! C'est dans ce but que nous participons activement à la campagne « Un bateau français pour Gaza ». Ne nous trompons pas de cible : ce ne sont pas les producteurs palestiniens de Gaza que nous devons viser, mais la politique d'occupation et le blocus imposés par Israël.

Le bureau national de l'AFPS.
Nanterre, le 11 décembre 2010

Nous avons voulu en savoir plus, et nous avons interrogé les premiers concernés, agriculteurs palestiniens , leurs coopératives et le gestionnaire des programmes de développement rural et agricole à Gaza pour ces productions...



A l'AFPS à propos des fleurs et des fraises en provenance de Gaza et commercialisées par l'intermédiaire de la compagnie AGREXCO

courrier adressé par Saleem Abou Gazaleh, au nom du PARC sur sollicitation de l' AFPS, concernant la commercialisation des fraises en provenance de Gaza (voir ci-dessous échanges de courriels)

Au PARC, nous avons examiné avec attention votre lettre, et nous apprécions votre compréhension du fait que les agriculteurs gazaouis sont obligés de recourir aux services de la compagnie AGREXCO pour exporter leurs fleurs et leurs fraises parce qu'il n'y a pas d'autre solution en raison du blocus et parce que Israël empêche les entreprises gazaouies d'exporter elle-même leurs produits.

Nous comprenons qu'AGREXCO tente de lancer une campagne de propagande concernant son rôle dans le soutien aux agriculteurs gazaouis, alors qu'elle exporte en même temps des produits des colonies israéliennes qui sont illégales.

Aussi nous souhaitons clarifier le fait que les fraises exportées par l'intermédiaire de la compagnie AGREXCO le sont sous la marque « CORAL », et que les emballages indiquent leur provenance de Palestine. Le code d'exportation de ces produits est celui des producteurs palestiniens.

Les quantités exportées en Europe sont affectées aux quotas palestiniens par les douanes européennes. La compagnie AGREXCO ne fournit que les services de logistique.

Aujourd'hui, nous avons pris contact avec Yousef Shaath de Gaza (chef du projet [voir article sur le projet ci-après – note du traducteur] au PARC) qui nous a donné les informations suivantes :

En ce qui concerne les fleurs :

- Les fleurs sont commercialisées sur le marché aux enchères des Pays Bas
- Les fleurs de chaque producteur sont vendues séparément : chaque producteur est titulaire d'un numéro de référence sur le marché aux enchères, et ses produits sont vendus sous ce numéro de référence
- Après déduction des frais et de l'ensemble des charges, incluant les frais de logistique et le commissionnement, le marché aux enchères transfère les produits de la vente à

AGREXCO en vue de sa rétrocession à chaque producteur par l'intermédiaire de deux coopératives .

- AGREXCO passe un contrat avec les coopératives, pour le compte des producteurs, elles ne jouent qu'un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et le metteur en marché.
- Le prix sur le marché aux enchères fluctue selon l'offre et la demande.
- Dans certains cas, AGREXCO fournit aux producteurs par l'intermédiaire de leur coopérative quelques indications et à la marge quelques conseils notamment en matière de couleurs de fleurs faisant l'objet d'une forte demande.

En ce qui concerne les fraises :

Elles sont commercialisées à l'étranger dans des emballages sous la marque « CORAL » - produits en provenance de Gaza – par la société AGREXCO.

Les agriculteurs sont informés des prix, qui varient chaque semaine, et les producteurs, par l'intermédiaire de leur coopérative sont informés de ces prix en début ou en fin de semaine, la plupart du temps en fin de semaine ;

Les procédures de transfert monétaires sont les mêmes que pour les fleurs.

Saleem Abou Gazaleh

Additif de Yousef Shaath

Depuis peu nous avons mis en place une procédure de transmission de statistiques détaillées aux Ministères des Finance et de l'Agriculture de l'Autorité Palestinienne permettant de vérifier la concordance avec ce qui est inscrit sur les formulaires d'exportation. Il s'agit d'une mesure de contrôle permettant de s'assurer que les formulaires ne sont pas utilisés pour des produits qui ne proviendraient pas des territoires palestiniens

La description minutieuse du processus de commercialisation fait apparaître deux systèmes :

- pour les fleurs, la compagnie AGREXCO ne joue que le rôle de prestataire de service (il n'achète pas la marchandise, il ne fixe pas les prix – sauf bien sûr en ce qui concerne les frais et commissions, pour lesquels, l'Etat d'Israël l'impose en situation de monopole),
- pour les fraises, AGREXCO achète les produits aux coopératives qui rétrocèdent les bénéfices aux agriculteurs

L'exportation d'huile d'olive de Palestine suit un parcours, certes moins contraint (les compagnies palestiniennes peuvent exporter sous leur propre nom).... mais elles sont dans l'obligation de recourir à des sociétés de prestation de service israéliennes (banques, transports, affrètement...etc). Faudrait-il pour cette raison boycotter l'huile d'olive palestinienne ?....Poser la question c'est y répondre !

Dénoncer la propagande israélienne à propos de ces exportations et faire connaître que le blocus de Gaza se poursuit, dénoncer la compagnie AGREXCO qui commercialise la majorité des produits des colonies.... Mille fois oui !

Appeler au boycott des productions agricoles de la bande de Gaza, au détriment des agriculteurs apparaît dans ces conditions comme un contre-sens !

Programme de réhabilitation et de développement des productions traditionnelles de fraise et de fleurs dans la bande de Gaza.



[Press Releases](#)

[Annual Reports](#)

Gaza, le 20 septembre 2010

Programme de développement des cultures de vente et d'exportation dans la bande de GAZA

Monsieur Jack Twisdds Quarles van Ifford, responsable de la mission de représentation de la Hollande auprès de l'Autorité Palestinienne et l'Association pour le Développement Agricole (PARC) ont annoncé aujourd'hui à Gaza l'initiation de deux projets :

- Projet de développement des cultures commerciales et d'exportation dans la bande de Gaza
- Déclenchement rapide de la deuxième phase de restauration

Le projet « maintien et développement des cultures commerciales et d'exportation dans la bande de Gaza » auquel s'associe de le gouvernement néerlandais encourage le développement de ce secteur depuis 2006. Ce projet s'adresse aux agriculteurs qui ne sont plus en capacité de cultiver leurs terres en raison des restrictions continues imposées aux exportations. Les agriculteurs sont aidés pour l'approvisionnement en produits intermédiaires et en semences, ainsi que par le développement des services fournis par des ingénieurs agronomes spécialisés mis à disposition par le PARC. Le projet a pour but de renforcer les qualifications des producteurs et de les aider à exporter leurs produits sur le marché mondial – particulièrement les Etats Unis – et à conserver leur part de marché européen. Ce projet permet de fournir aux agriculteurs 42% des coûts de plantation pour 30 ha de culture d'œillet (45 exploitations), 35 ha de cultures de fraises (75 exploitations), et 5,2 ha de production maraîchère (26 exploitations). La production espérée cette année est de

30 millions de fleurs en tige, 700 tonnes de fraises, et 390 tonnes de légumes (tomates-cerises, poivrons). La coopérative agricole de Beit-Hanoun, la coopérative agricole de production et de commercialisation de fleurs et de légumes, l'Association agricole d'entraide et l'association coopérative agricole des producteurs de fraises et de fleurs sont partenaires du projet.

Compte tenu de la réussite de la mise en place de la première phase de ce de « programme d'urgence pour la restauration » le PARC a engagé la seconde phase du projet destiné aux très petits producteurs, aux femmes du secteur agricole, aux agriculteurs en chômage ainsi qu'aux salariés agricoles dans toutes les régions de la bande de Gaza. Cette seconde phase du programme concerne quatre objectifs : la réhabilitation des terres agricoles, la reconstruction de la voirie rurale, l'extension des canalisations d'eau et la mise en place de jardins familiaux. Elle bénéficie aux familles agricoles victimes de l'opération « plomb durci », mais contribue également à la restauration de l'agriculture et au développement rural en général. Pour la mise en place de ce projet, trois partenaires (ONG) se sont joints au PARC (Le Groupe des Hydrologues Palestiniens, le forum ALNAJD pour le Développement et l'Association pour le Développement Social) et apportent leur capacité d'expertise. Cette mise en commun des efforts souligne la volonté du PARC de renforcer les partenariats entre les différentes institutions de la société civile.

source : <http://www.pal-arc.org/pressrelease1.html>

Echange de courriels :

To AFPS

About the flowers and strawberries of Gaza

In PARC, we paid sincere attention to your letter, and we appreciate your understanding that Gaza farmers have to cooperate with Agrexco to export their flowers and strawberries because there is no any other way to do that, because of the closure and because Israel prevents any Palestinian company from Gaza to export.

We understand that Agrexco tries to make propaganda about its role in supporting Palestinian farmers in Gaza Strip, and at the same time, they export the products of illegal israeli settlements.

Also, we would like to clarify that the Palestinian strawberries exported through Agrexco bears the brand name of "Coral" and the package says that the product is of a Palestinian origin. Also, the product has a number referring to the Palestinian producer.

Any quantity which gets exported to Europe is counted on the Palestinian quota in the European customs. Agrexco company only provides logistic assistance.

Today, we called Mr. Yousef Shaath from Gaza and he gave us this information below. He is the manager of the project in PARC.

For the flowers:

- The flowers are marketed at the Netherlands auctions through Agrexco
- The flowers of each individual farmer are sold separately, "each farmer has a number at the auction and the flowers are sold under this number".
- After deducting and charging all fees, the auction transfers the money to Agrexco, to be given each farmer.
- After deducting and charging all costs including logistics and commission, Agrexco transfer the money to the cooperatives, "there are two cooperatives that the farmers belong to", each cooperative distribute the due amount of the money to its each farmer.
- Agrexco deals with the cooperatives on behalf of the farmers, so that the cooperatives act as an intermediary between the marketing company and the farmers.
- The prices at the auction are subject to supply/demand fluctuation
- Agrexco sometimes provides the farmers "via the cooperatives" general and not very significant advices in terms of color of the flowers on high demand and other wise.

For strawberries:

- Strawberries are exported and marketed abroad in packages labeled by the brand name "Coral" -produce of Gaza- marketed by "the marketing company" [Photo attached](#)
- The farmers are informed with the prices on weekly basis, each week different price and the farmers "via cooperatives" are informed with prices at the beginning or at the end of the week, but mostly at the end of the week!
- The money transfer procedures are the same as followed in the flowers.

Best regards,

Saleem

p.s. If you need further information, please contact my colleague, Yousef on yousef.shaath@pal-arc.org

From: Yousef Shaath [mailto:yousef.shaath@pal-arc.org]

Sent: Sunday, December 26, 2010 10:14 AM

To: 'saleem@pal-arc.org'; 'Izzat Zeidan'

Cc: 'abed ashour'

Subject: [!! SPAM] FW: Agrexco

It is also worth mentioning that all produce exported to Europe via Agrexco are declared as Palestinian produce using Euro one form to utilize the (QUTA) exempted from customs.

Recently we are cooperating with PA's MoF along with MoA in providing them with detailed statistics of exported quantities in order to be matched with what is mentioned in the forms. This is being used as a control measure not to use the forms for produce not being originated from Palestinian Territories.

Best regards,

Yousef

From: Yousef Shaath [mailto:yousef.shaath@pal-arc.org]

Sent: Sunday, December 26, 2010 10:03 AM

To: 'Izzat Zeidan'

Cc: 'abed ashour'

Subject: FW: Agrexco

Dear Izzat and Saleem,

Please note the following taking into consideration that PARC has no relations with Agrexco. It is the cooperatives who are responsible for the marketing component and thus the one who make contracts and commercial relations with Agrexco as marketing and/or logistic provider.

For the flowers:

- **The flowers are marketed at the Netherlands auctions through Agrexco**
- **The flowers of each individual farmer are sold separately, "each farmer has a number at the auction and the flowers are sold under this number".**
- **After deducting and charging all fees, the auction transfers the money to Agrexco, to be given each farmer.**
- **After deducting and charging all costs including logistics and commission, Agrexco transfer the money to the cooperatives, "there are two cooperatives that the farmers belong to", each cooperative distribute the due amount of the money to its each farmer.**
- **Agrexco deals with the cooperatives on behalf of the farmers, so that the cooperatives act as an intermediary between the marketing company and the farmers.**

- **The prices at the auction are subject to supply/demand fluctuation**
- **Agrexco sometimes provides the farmers "via the cooperatives" general and not very significant advices in terms of color of the flowers on high demand and other wise.**

For strawberries:

- **Strawberries are exported and marketed abroad in packages labeled by the brand name "Coral" -produce of Gaza-marketed by "the marketing company" (Photo attached**
- **The farmers are informed with the prices on weekly basis, each week different price and the farmers "via cooperatives" are informed with prices at the beginning or at the end of the week, but mostly at the end of the week!**
- **The money transfer procedures are the same as followed in the flowers.**

Thanks and best regards,

Yousef Shaath
Cash Crops Project Manager - PARC
Telefax: 08-2863041
Mobile: 059 8953375